

[Text]

Mr. Nowlan: I appreciate that, Mr. Minister, but are you suggesting that Mr. Drury's statement was really confined to management of personnel compared to a pretty definite declaration of government policy in the public service?

Mr. Pelletier: Yes.

Mr. Nowlan: It was not anything administrative. It is going to be implemented administratively, but it certainly is implemented as a result of... The point...

Mr. Pelletier: Of course the implementation is based on a certain number of principles and it was government, but government strictly in the realm of the public service. They went into no other area of bilingualism than that.

Mr. Nowlan: All of which illustrates the conclusion to your statement and the difficulty in co-ordinating policies, culture and/or trying to avoid duplication.

Mr. Pelletier: No, I was not thinking of that. I was thinking rather of cultural institutions.

• 1010

Mr. Nowlan: I will not get on to those other ones. I want to ask two other unrelated questions then pass. One has to do in a general way with the statements you made, helped to make or amplified on this "Opportunities for Youth" program about which, undoubtedly, there will be many questions. Is this the only statement on youth or have you now prepared and are ready to table, present on motions or release your "Youth Study Statement" which has been in the gestation period, as I understand it, since 1969, covering not only students or youths in school, but also youths out of school? What is the state of that?

Mr. Pelletier: Yes, this document is before the Cabinet right now.

Mr. Nowlan: Do you envisage a statement fairly soon directing attention to some of their employment and other related problems, or is it concerned with employment?

Mr. Pelletier: The first thing the government has to decide is when, how, whether and in what form this report should be published. The second one, of course, is what recommendations in this... But this would be published before there would be a statement or a publication of the whole report would be made before any statement is made. I envisage the "Opportunities for Youth" program of this summer as a first experimentation that will certainly guide us in the way we deal with the recommendations of the Youth Committee.

Mr. Nowlan: In the report the Cabinet is considering now on the total youth picture, and without, I suppose, telling me what is in it, is there a portion of it that has directed some attention to employment possibilities of those youths who are not involved in the school system?

[Interpretation]

qu'identifier le besoin et ensuite la gestion du personnel est faite par la Commission de la Fonction publique et le Conseil du Trésor.

M. Nowlan: J'apprécie cela, monsieur le ministre, mais est-ce que vous suggérez que la déclaration de M. Drury fait limiter en réalité à la gestion du personnel comparée à une déclaration assez définie de la politique du gouvernement dans la Fonction publique?

M. Pelletier: Oui.

M. Nowlan: Ce n'était rien d'administratif. Ceci va être mis en œuvre sur le plan administratif mais ça sera certainement mis en œuvre comme résultat de... Le point...

M. Pelletier: Naturellement l'application se fonde sur un certain nombre de principe et c'était le gouvernement, mais le gouvernement strictement dans le cadre de la Fonction publique. Ils ne sont allés dans aucun autre secteur du bilinguisme que celui-là.

M. Nowlan: Tout cela illustre la conclusion de votre déclaration et la difficulté qu'il y a de coordonner les politiques, la culture, et le fait d'essayer d'éviter un double emploi.

M. Pelletier: Non, je ne pensais pas à cela. Je pensais plutôt aux institutions culturelles.

M. Nowlan: J'aimerais poser deux questions n'ayant aucun rapport l'une avec l'autre après quoi je cède la parole. J'aimerais évoquer premièrement le programme de la jeunesse qui suscitera sans aucun doute de nombreuses questions. S'agit-il d'une déclaration unique en ce qui concerne la jeunesse, ou avez-vous l'intention de déposer des motions ou de publier votre rapport sur la situation de la jeunesse qui est en voie d'élaboration depuis 1969, et abordera non seulement le problème de la jeunesse estudiantine, mais également des jeunes qui ne fréquentent pas les écoles.

M. Pelletier: En effet le Cabinet se penche sur ce document à l'heure actuelle.

M. Nowlan: Avez-vous l'intention de faire une déclaration dans les jours qui viennent concernant les divers problèmes de la jeunesse ou s'agit-il uniquement du problème de l'emploi de la jeunesse?

M. Pelletier: Le Gouvernement doit tout d'abord décider la date et les modalités de la publication de ce rapport. Toutefois le rapport devra être publié avant qu'une déclaration ne soit faite à ce sujet. Le programme de la jeunesse qui sera mis en œuvre cet été constitue une première expérience qui ne manquera pas de nous fournir de précieux renseignements sur la façon d'appliquer les recommandations du Comité de la jeunesse.

M. Nowlan: Dans le rapport sur la jeunesse qui est actuellement examiné par le Cabinet, pouvez-vous nous dire si une section y est consacrée aux possibilités d'emploi des jeunes qui ne fréquentent les établissements scolaires.